

# Assainissement non collectif : des efforts restent à faire

Des progrès restent à accomplir pour la mise en conformité du retraitement des eaux usées des résidences secondaires. Des procédés mieux adaptés peuvent y participer

**L**a Corse en général et l'Extrême-Sud en particulier sont particulièrement affectés par les variations massives de la fréquentation touristique. Certaines communes, à l'instar de Bonifacio ou de Porto-Vecchio, ont décidé d'appliquer des charges particulières aux résidences secondaires, notamment sur la distribution de l'eau potable, mais qu'en est-il de l'assainissement autonome ? "Les branchements font l'objet d'un contrôle de conformité de la part du service eau et assainissement de la commune. 62 contrôles ont eu lieu en 2018 par les agents du service public d'assainissement non collectif (SPANC). Il a émis 49 avis défavorables, 13 avis favorables et 6 dossiers de réhabilitation sont en cours. Si le contrôle établit que l'installation n'est pas aux normes, le propriétaire a 4 ans pour réaliser les travaux prescrits, hors circonstances justifiant un délai plus court", indique Jean-Baptiste Lucchetti, adjoint en charge de l'assainissement.

Pour Morgann Madec, représentant en Corse de l'entreprise REHSOM SAS, spécialisée dans les microstations d'épuration : "La mise en place des SPANCs nous a permis de constater ces dernières années que l'assainissement non collectif est loin d'être maîtrisé et qu'un grand nombre d'habitations ne sont, hélas, toujours pas aux normes en vigueur." Même dans le cas où l'habitation a reçu un avis favo-

nable du SPANC, il arrive que la filière choisie par le propriétaire ne soit pas adaptée à l'usage qui est fait de la maison. Ainsi, dernièrement, l'entreprise a dû intervenir à la demande d'un jeune couple qui malgré l'acquisition d'une microstation d'épuration agréée, a constaté que le procédé de traitement retenu ne fonctionnait pas normalement.

## L'intérêt des filières intermittentes

Le couple, résidant en Suisse, pays précurseur en termes d'écologie en Europe, avait volontairement opté pour une microstation qui devait garantir un rejet d'eau propre. Mais, dès la première année, alertés par des dégagements d'odeurs, ils ont compris que le système pourtant agréé par le ministère de la Santé, ne fonctionnait pas correctement. Morgann explicite : "L'origine de ce dysfonctionnement provenait tout simplement d'un usage intermittent. Il faut savoir en effet que les bactéries ne survivent pas aux longues périodes d'absences et la période incompressible de réactivation de 21 jours génère une infiltration d'eau fortement chargée et polluante." Sur un usage linéaire, la microstation assurera un pré-traitement plus efficace avec la garantie d'infiltrer des eaux pré-traitées à hauteur de 90 à 95% des matières selon les modèles. "C'est la raison pour laquelle, le minis-



La microstation d'épuration, une solution pour l'assainissement non collectif avec une protection non négligeable de l'environnement. / PHOTO J.D

ière de la Santé, différencie par ses agréments, les stations ou les filtrations spécifiquement adaptées à ces variations de charges", souligne Morgann.

Soucieux de l'impact que leur assainissement avait sur l'environnement, ce couple d'Helvète a fait procéder au remplacement de leur ancien système par une filière intermittente. "Avec cette nouvelle installation couplée au système d'irrigation installé dans leur jardin, les propriétaires feront également une économie d'eau potable, dédiée à l'arrosage, de 600 à 1200 litres/jour", précise l'entrepre-

neur. Ainsi, l'avancée dans la protection de l'environnement devra s'appuyer sur les autorités compétentes pour mettre en adéquation les évolutions technologiques en fonction de l'usage des habitations et sur le civisme des propriétaires de résidences secondaires ou de tourisme de l'île.

**JEAN DEALMA**

(1) Les bactéries anaérobies, peuvent grandir et vivre dans un milieu privé d'oxygène, ou presque sans oxygène. Le concept est opposé à celui de la bactérie aérobie dont les bactéries ne peuvent vivre, ou se développer, qu'en présence d'oxygène.